Université Paris Cité

Economie de la santé

DROIT, ECONOMIE, GESTION

PARCOURS PROPOSÉS

Master Economie de la santé - Parcours : Economie de la santé
Master Economie de la santé - Parcours : Évaluation des politiques publiques de santé

Présentation

Le master « Économie de la santé » s'inscrit dans le programme de recherche et de formation à la recherche du Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche Appliquée en Économie de la Santé LIRAES (URP 4470). Le laboratoire fédère des enseignants-chercheurs et chercheurs en sciences économiques et de gestion de l'Université Paris Cité. Le premier axe de l'équipe intitulé "évaluation économique des politiques et systèmes de santé" regroupe des économistes de la santé spécialisés en techniques quantitatives (analyse de données, économétrie, évaluation médico-économiques...).

Le master « Économie de la santé » fait aussi partie de la Graduate School Society & Health. Cette Graduate School regroupe les formations de Master en sciences humaines et sociales s'intéressant à la santé afin de faciliter les échanges et collaborations entre disciplines et d'encourager la poursuite d'étude en Doctorat.

Ce cadre privilégié facilite l'insertion professionnelle à la fin du Master 2 et permet aussi de considérer une poursuite d'étude en doctorat.

OBJECTIFS

Le master « Économie de la santé » a pour objectif de former des étudiants polyvalents en analyse des données de santé et évaluations médico-économiques.

La formation fournit les éléments nécessaires à la compréhension du fonctionnement et de la gouvernance des organismes et industries de santé. Il s'agit de leur permettre d'acquérir des méthodes de recherche et de développer des capacités de synthèse, d'analyse et de critique ainsi que de leur permettre de maîtriser l'analyse et le traitement de l'information dans le cadre de recherches théoriques et appliquées, plus particulièrement dans le secteur de la santé afin de répondre aux enjeux du système de santé et de son organisation.

COMPÉTENCES VISÉES

À la fin de ce Master, vous serez capable de mobiliser des compétences relevant des connaissances et des savoir-faire disciplinaires, transversaux et des aptitudes relevant du savoir- être. Les enseignements du Master apportent en effet un socle de compétences commun en économie et des compétences plus spécifiques, notamment dans la maîtrise des outils quantitatifs et de leur application au domaine de l'économie de la santé.

Les enseignements du Master permettent aussi d'acquérir des aptitudes à rechercher l'information, à identifier les critères de choix de décision, à être autonome, à s'adapter au changement, à organiser son travail, à travailler en équipe, à maîtriser des techniques de communication écrite et orale, et à travailler à l'international.

Plus spécifiquement, les étudiants suivant le Master Économie de la santé apprendront à raisonner dans une approche interdisciplinaire (économie, gestion, épidémiologie, biostatistiques, etc.), à modéliser des situations concrètes à des fins opérationnelles d'anticipation

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 26 novembre 2024

et d'action, à utiliser des techniques quantitatives avancées, à utiliser divers langages informatiques et à manipuler des bases de données et des concepts de théorie économique et d'outils tels que l'évaluation médico-économique, l'évaluation de politiques publiques, l'analyse des comportements de santé des individus et des professionnels, l'analyse des comportements stratégique des établissements de santé, etc.

Programme

ORGANISATION

En première année de Master, les cours sont équilibrés entre théorie et méthodes quantitatives en économie générale, et les projets encadrés (y compris le mémoire) représentent 20% du temps consacré aux étudiants. La réalisation d'un stage au second semestre à partir du mois d'avril est obligatoire.

La seconde année est totalement spécialisée en économie de la santé. Les projets encadrés représentent toujours 20% du temps consacré aux étudiants, mais le volume de cours est réduit pour laisser aux étudiants une plus grande place au travail personnel. Les cours et séminaires de recherche sont concentrés au premier semestre pour réserver 6 mois (à partir de février) à la réalisation d'un stage ou d'un mémoire.

Volume horaire : 360h en M1, 215h en M2

Contact : scolarite.master@droit.parisdescartes.fr

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 3 mois mimimum

Stages et projets tutorés :
La réalisation d'un stage est obligatoire en première et deuxième année de Master. Les étudiants ayant opté pour une carrière dans la recherche, pouvant également opter pour un investissement plus important dans le mémoire. Les projets tutorés représentent 1/5ème du temps dédié aux étudiants. Ils prennent la forme de séminaires où sont discutés des travaux de recherche en lien avec le projet professionnel de chaque étudiant.

Admission

Étudiants ayant suivi un cursus en sciences économiques de niveau L3, mais aussi aux étudiants non économistes intéressés par les débouchés du Master

PRÉ-REQUIS

* Avoir de l'intérêt pour les questions et l'actualité en rapport avec le système de santé
* Disposer de compétences en mathématiques et statistiques
* Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale
* Aptitude au raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel
* Capacités de synthèse et d'analyse
* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable
* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en groupe
* Disposer de compétences en langue anglaise

Qualités requises

Nous cherchons des étudiants ayant fait preuve de sérieux dans leurs études précédentes, une appétence pour les questions en lien avec la santé et un projet professionnel en cohérence avec les débouchés du Master. Un stage dans le domaine de la santé est un plus dans le dossier

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 26 novembre 2024

La spécialité du Master « Économie de la santé » permet aussi d'envisager la poursuite d'études. La formation approfondie en microéconomie (théorie des jeux, économie industrielle, choix social et théorie des incitations), en évaluation économique (efficacité et efficience des interventions à partir de données d'expérimentations contrôlées – essais cliniques ou expérimentations de politique publique) et en économétrie (données qualitatives, méthodes avancées et économétrie des données de panel), permet aux étudiants qui le souhaitent de poursuivre en doctorat au sein du LIRAES (URP 4470).

Les doctorants accueillis dont les sujets de thèse portent sur l'économie de la santé peuvent développer leurs travaux dans les institutions partenaires au LIRAES (ex. l'IRDES, Fondation Rothschild), ou à l'étranger, notamment au travers de séjours de recherche ou de codirection de thèse.

La poursuite d'études à la suite du Master « Économie de la santé » peut également s'envisager dans le cadre d'une autre formation de second cycle de niveau M2. Cette pratique est désormais assez courante chez les primo diplômés de tous horizons qui souhaitent ainsi accroître leur champ de compétences dans plusieurs domaines. Par exemple, les primo diplômés en « Économie de la santé » peuvent envisager de compléter leur formation avec des études en Administration hospitalière (ex. EHESP de Rennes). De manière réciproque, la spécialité du Master « Économie de la santé » a vocation à accueillir des étudiants primo-diplômés en médecine, en pharmacie, ou en droit de la santé afin de leur permettre d'aborder les aspects de l'évaluation économique qui sont complémentaires de leur formation.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master conduit les étudiants à une insertion professionnelle dans les métiers de chefs de projet, chargés d'études et consultants soit dans le secteur de l'administration de la santé et de la protection sociale, soit dans celui de l'industrie des produits de santé.

De manière spécifique, cette formation permet aux étudiants d'acquérir une expertise et une pratique dans les métiers suivants : Ingénieur·e d'études économiques et statistiques ; Chargé·e d'études actuarielles gestion actif – passif, Chargé·e d'études techniques en assurances ; Chargé·e d'études auprès de centre hospitaliers, des agences ou institutions sanitaires (HAS, INVS, IRESP,...), des directions ministérielles (DREES, DARES,...) ; Chargé·e d'études, cadre et expert de l'administration centrale et locale du système de santé (Caisses d'assurance maladie nationale et régionales – CNAMTS, RSI, MSA, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Agences Régionales de la Santé, CNSA, etc.) ; Chargé·e d'études, cadre et expert de l'industrie pharmaceutique, des assurances privées ; Chargé·e d'études et expert de l'évaluation économique des stratégies de santé, Consultant expert en économie de la santé ; Chargé·e de produit en assurances ; etc.

Contacts

Responsable
Pauline Chauvin
pauline.chauvin@u-paris.fr

Secrétariat pédagogique
01 76 53 44 21
scolarite.master.deg@u-paris.fr

Gestionnaire de Scolarité - Master 2
Françoise Cottereau
françoise.cottereau@u-paris.fr

En bref

Composante(s)
Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Niveau d'études visé
BAC +5 (niveau 7)

ECTS
120

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 26 novembre 2024

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 26 novembre 2024